

Études sectorielles et appropriation industrielle

Démultiplier l'impact de l'action collective

Comme exprimé au travers de son Contrat d'objectifs et de performance (COP), le Cetim réforme ses actions sectorielles afin d'élargir l'accès des travaux aux industriels ressortissants, accentuant ainsi l'effort de son action collective pour des solutions de relance durable.

Le Cetim en est convaincu : c'est dans un investissement partagé entre les mondes physique et numérique que se trouve la clé d'une montée en gamme compétitive des produits de demain. Dans ce contexte, il compte prendre sa part dans cette transformation en engageant un ambitieux programme : se concentrer sur des projets clés et démultiplier l'impact de ses travaux sur l'ensemble de ses ressortissants.

Relancer avec un nouveau technologique

Motivé par l'impératif de montée en gamme des entreprises, l'accélération des innovations, la réduction des délais de mise sur le marché, l'élargissement du spectre des technologies à aborder ainsi que leur hybridation, le Centre va concentrer une partie de ses efforts et focaliser ses compétences et ses partenariats sur des projets clés dotés d'une masse critique de ressources.

En concertation avec les organisations professionnelles, la trame générale consiste à mettre en place des projets sectoriels clés et le traitement de sujets

stratégiques de défense des intérêts de l'industrie mécanique.

« Réunir nos moyens et profiter des avancées des autres professions sur des thèmes communs, même sans l'obligation du COP, il était pertinent de le faire. J'ai pu moi-même vérifier ce que des travaux en acoustique dans le domaine du matériel frigorifique ou agricole ont pu apporter au domaine des pompes. Aux industriels qui souhaiteraient ainsi apporter leur contribution active et agile, je dis que les projets transversaux thématiques et les projets stratégiques sectoriels ne seront pas des initiatives lourdes, bien au contraire. De plus, c'est bien parti ! », commente Pascal Vinzio, Président du Comité scientifique et technique du Cetim. Le soutien à la normalisation sur des sujets prégnants – permettant à la fois de porter les intérêts et de permettre l'anticipation des évolutions, est, quant à lui, accentué.

Convergence et synergie des actions

Avec un portefeuille foisonnant composé de 500 actions sectorielles, le contexte économique a rendu nécessaire cette orientation. En ligne de mire, une plus



Pascal Vinzio, président du Comité scientifique et technique du Cetim :
« ... Les projets transversaux thématiques et les projets stratégiques sectoriels ne seront pas des initiatives lourdes, bien au contraire. »

© DR

grande sélectivité des sujets d'actions professionnelles et l'amplification de la synergie entre les études sectorielles et les grands projets structurants. Les comités programmes du Cetim, composés de l'organisation professionnelle et d'industriels, en sont le pivot.

Cette consolidation a abouti à l'identification de deux types de sujets : la mise en perspective d'enjeux sectoriels et stratégiques clés ont fait émerger des projets stratégiques sectoriels ; et les centres d'intérêts partagés entre plusieurs professions ont permis d'identifier des projets transversaux thématiques. 25 projets sont donc issus de cette grille dont les sujets sont détaillés dans la Mécatèque. Témoignage de

cette ouverture au plus grand nombre, ces 25 projets ont fait l'objet de réunions de lancement via des webinaires auxquels 628 industriels ont participé.

La formule ensuite se veut simple : un projet, un groupe de travail, un pilote, chargé de faciliter la bonne appropriation des résultats par les industriels et d'assurer la remontée des informations aux commissions professionnelles et comités programmes. Tous les industriels ressortissants sont invités à participer. ■

Contact : Service question réponse
09 70 82 16 80 – sqr@cetim.fr



Cliquez pour découvrir les 25 projets

cetiminfos

CETIM -52 avenue Félix-Louat - CS 80067 - 60304 Senlis Cedex
Tél. : 09 70 82 16 80 - sqr@cetim.fr - cetim.fr

Directeur de la publication : **Daniel Richet** - Rédacteur en chef : **Jean-Sébastien Scandella** (06 08 77 45 01) - Rédacteur en chef délégué : **Akim Djouadi**

a participé à ce numéro : **Jean-Michel Atzel** - Maquette/Infographie : **Magali Aït Mbark** (03 44 67 30 55), **Guilbert Gabillot** (03 44 67 47 08)

Diffusion : 09 70 82 16 80 ; Pour joindre vos correspondants par mel : prenom.nom@cetim.fr

Prix du n° : 16,53 € TTC (15,67 € HT) ; abonnement d'un an : France : 58,90 € TTC (55,83 € HT) ; étranger : 77,00 €

